Intelligence artificielle générative et risques de consolidation des positions dominantes :
Les données sont-elles un actif essentiel ?

Frédéric Marty

CNRS – UMR 7321 GREDEG, Université Côte d’Azur

Le développement de l’IA générative fait l’objet d’une attention particulière de la part des autorités de concurrence. Ses impacts peuvent être déterminants en ce qu’elle peut aussi bien rebattre les cartes du jeu concurrentiel, c’est-à-dire affaiblir les positions de force des grandes firmes pivot des grands écosystèmes numériques actuels, que donner lieu à une nouvelle consolidation, en leur permettant d’étendre leur contrôle à cette technologie d’usage général qui est appelée à exercer un rôle déterminant dans la structuration de notre économie.

Le ressort des initiatives des régulateurs de la concurrence tient à la crainte que le contrôle de certaines ressources essentielles conduise à étendre la puissance économique de ces acteurs vers ce nouveau marché. Les autorités de concurrence feraient à terme face aux mêmes enjeux que ceux induits par les situations de dominance et de verrouillage des écosystèmes actuels : difficultés dans la définition et dans la mise en œuvre de remèdes concurrentiels effectifs, nécessité d’instaurer des réglementations spécifiques « ex ante » pour prévenir les dommages concurrentiels…

Il s’agit donc de s’interroger dans le cadre de cette communication sur l’importance de ces risques. Il conviendra donc, premièrement, d’identifier les goulets d’étranglement caractérisant ce marché, en approfondissant particulièrement la question des données, et, deuxièmement, d’analyser les stratégies anticoncurrentielles unilatérales susceptibles d’être engagées.